

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 JUIN 2019**

| |
|---|
| Date de Convocation : 24/06/2019 |
| Nombre de conseillers en exercice : 11 |
| Présents : 9 |
| Absents : 2 |

L'an Deux Mille Dix Neuf, le Vingt Huit Juinl à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL et Mrs Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Aurélien LECLERC, Christophe PELAN, Maxime SENENTE.

Absents : Marie Christine LYLEIRE et Jean-Marie GAMAIN

Secrétaire de séance : Laetitia JUMEL

Objet : Point travaux :

- Rénovation intérieure de l'église : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux de l'église. Monsieur FORTINI a terminé les travaux sur la charpente, l'entreprise Charpentier PM doit reprendre les travaux le 02 juillet 2019.
- Travaux parking : La rénovation du parking de la mairie est programmée pour septembre 2019

Objet : Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Madame PELTOT Cathy, secrétaire de Mairie, sera l'agent recenseur et l'agent coordinateur de ce recensement.

Objet : Tickets piscine

Le Conseil Municipal renouvelle l'opération tickets piscine proposé par la CCPV, 10 tickets seront offerts aux enfants et adolescents de la commune agés de 4 à 20 ans.

Objet : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte dans le cadre d'un accord local

Monsieur le Maire informe de la modification du nombre de sièges du conseil communautaire de la CCPV pour la prochaine mandature, il passe de 113 à 118, cela est dû aux fusions de communes et aux communes qui passent à plus de 500 habitants. Le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Objet : Mise en place d'une convention pour l'accueil de loisirs sans hébergement avec le centre social rural du canton de Grandvilliers

Monsieur le Maire nous informe de la demande du centre social d'établir les modalités d'une offre de service pour l'accueil des enfants de notre commune.

Le centre social doit faire face à des coûts financiers de plus en plus élevés, auxquels il lui est difficile désormais de faire face.

La participation financière des communes était de 7.50€ par jour et par enfant. La nouvelle convention demande une participation financière des communes de 16€ par jour et par enfant.

A défaut de convention, le centre social demandera aux familles un complément de 8.50€ par jour et par enfant, en sus de la tarification imposée par les barèmes de la Caf.

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de signer la nouvelle convention avec le centre social

Questions Diverses :

-Monsieur le Maire rappelle la commémoration du 14 juillet et donne rendez-vous à 10h45 devant l'école.

-Il est proposé au Conseil Municipal de mettre un tableau explicatif devant les monuments de la commune. Ce projet est proposé par une association, des renseignements vont être demandés.

-Une boîte à livres va être installée sur le parking de l'école..

-Réunion d'information le 02 juillet 2019 pour une mutuelle, présentation par le groupe AXA.

- Mme Sophie JUMEL enseignante à Dameraucourt quitte le regroupement scolaire, une nouvelle enseignante la remplacera à la rentrée.

-Conseil d'école mardi 02 juillet à 18h30

Levée de séance 22h30.